N°: 2005-11-04
Service: Direction Générale

OBJET : PLAN LOCAL POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI (PLIE) DU SUD-OUEST LYONNAIS : SIGNATURE D'UN AVENANT AU PROTOCOLE 2001 / 2005

- LE CONSEIL MUNICIPAL -

Vu le rapport par lequel Monsieur le Maire expose ce qui suit :

Mesdames, Messieurs,

Par délibération en date du 19 janvier 2001 le Conseil Municipal a autorisé Monsieur Le Maire à signer le protocole d'accord portant création du Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Sud-Ouest Lyonnais pour la période 2001 – 2005.

Pour rappel, le Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi est un outil de mise en cohérence des interventions publiques au niveau local, afin de favoriser l'accès ou le retour à l'emploi des personnes les plus en difficulté. Il a pour objet la construction de véritables parcours d'insertion au bénéfice de ce public, sur le territoire des communes d'Irigny, La Mulatière, Oullins, Pierre-Bénite et Saint-Genis Laval.

Le protocole d'accord initial arrive à échéance le 31 décembre 2005. Afin de faire coïncider le Plan avec la nouvelle programmation des fonds européens (2007 – 2013), il s'avère nécessaire de prolonger par voie d'avenant ce protocole pour une durée d'un an, c'est à dire jusqu'au 31 décembre 2006.

Vu l'avenant ci-joint,

- DELIBERE -

A L'UNANIMITE des membres présents

APPROUVE le principe de la prolongation d'un an du protocole 2001 – 2005 du PLIE jusqu'au 31 décembre 2006.

AUTORISE Monsieur le Maire à signer l'avenant au protocole 2001 - 2005.

DONNE tous pouvoirs au Maire pour poursuivre l'exécution de la présente délibération.

Ainsi fait et délibéré par les membres présents qui ont signé au registre

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Maire,

François-Noël BUFFET

ERROR: syntaxerror
OFFENDING COMMAND: --nostringval--

STACK:

(Delib. PLIE SOL 281005 _1_)
/Title
()
/Subject
(D:20060127155628)
/ModDate
()
/Keywords
(PDFCreator Version 0.8.0)
/Creator
(D:20060127155628)
/CreationDate
(mtorcheux)
/Author
-mark-